

DEPUIS



1828

Vignobles M&J Perromat



Château Beauregard Ducasse

AOC Graves Rouge



Histoire du vignoble

Ce vignoble (45 ha) a été implanté par Albert Duran en 1850, à Mazères, au sud de Bordeaux. Jacques Perromat (6ème génération de viticulteurs) a repris la propriété de sa belle famille en 1983. Jacques Perromat a su allier technologie et tradition pour exprimer le meilleur potentiel d'un tel terroir. L'âge moyen de nos vignes est de 15 ans. La superficie pour ce vin est de 30 ha. Dans un souci de qualité, nous avons préféré augmenter la densité de plantation à 5600 pieds/ha pour un faible rendement de 45 hl/ha.

Terroir

Graves, sables et concrétions ferrugineuses. Croupe exposée au sud très ensoleillée et la plus élevée de l'aire d'appellation, ce qui nous offre une excellente maturité des raisins.

Assemblage

Cette cuvée est née d'un subtil assemblage de 60% Merlot, 30% de Cabernet Sauvignon et 10% de Cabernet Franc.

Vinification

Vendanges manuelles pour perpétuer la tradition familiale, éraflage total, macération préfermentaire à froid pour augmenter le potentiel aromatique, contrôle des températures pendant la fermentation, cuvaison longue pendant 20 à 30 jours.

80% de ce vin est élevé en cuve inox pendant 12 à 18 mois pour préserver l'intensité aromatique et la fraîcheur.

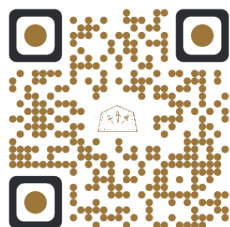
L'élevage en barrique pour 20% amène plus de complexité.

Dégustation

« Ce vin a une robe foncée et brillante. Les arômes de fruits rouges sont très affirmés au nez, des notes épicées viennent rehausser les arômes fruités. Les tanins sont élégants.

Une bonne persistance en bouche ravira votre palais. » Jacques Perromat, œnologue des Vignobles Perromat.

Servir à 16/18°C, idéal avec des petits gibiers à plumes, rôtis, plats en sauces ou fromages à pâtes persillées



Château d'Armajan des Ormes - 33210 PREIGNAC

Tél. +33 5 56 62 35 78 Fax. +33 5 56 63 21 55

@ miperromat@miperromat.com / www miperromat.com

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération. La vente d'alcool est interdite aux mineurs.